

GUIDE DE TRI

Des lampes qui se recyclent



Les lampes qui se recyclent ont des formes très variables, mais elles portent toutes le symbole "**poubelle barrée**", signifiant qu'elles ne doivent être jetées ni avec les déchets ménagers, ni dans le conteneur à verre.

Tubes fluorescents (néons), lampes fluo-compactes, lampes à LED, lampes dites "techniques" (lampes sodium haute pression, lampes à iodure métallique,...), elles sont toutes recyclables !



Lampes fluo-compactes



Lampes à LED

Tube fluorescent



Lampe sodium haute pression



Lampe à iodure métallique

La collecte des lampes

QUE FAIRE DE VOS LAMPES USAGÉES ?

Les lampes :

➡ Déposez vos lampes en déchèterie dans les bacs de recyclage.

➡ Rapportez vos lampes en magasin dans les bacs de recyclage en libre-accès : tout magasin qui vend des lampes neuves a l'obligation de reprendre les lampes usagées de leurs clients (commerce de proximité, grande surface, magasin de bricolage,...).

Pour savoir où déposer vos lampes, un système de géolocalisation vous est proposé sur le site internet : <http://www.malampe.org/geolocalisation> pour connaître les points de collecte les plus proches.



Le recyclage des lampes

Les lampes collectées auprès des déchèteries et magasins sont prises en charge par **Récyllum**, l'éco-organisme à but non lucratif qui organise la collecte et le recyclage des lampes usagées en France.



La collecte et le recyclage des lampes sont intégralement financés par l'éco-contribution, que chacun paye en achetant une lampe neuve.

Les lampes se recyclent à plus de 90% de leur poids.

Le saviez-vous ?

➔ **Le verre** (88%) est la matière recyclable la plus importante. Il constitue l'essentiel du poids des lampes. Le verre des tubes fluorescents usagés permet de fabriquer des tubes fluorescents neufs. Le verre des lampes usagées permet de fabriquer des abrasifs, des isolants pour le bâtiment...

➔ **Les métaux** (5%) comme le fer, l'aluminium, le cuivre composant notamment les contacts et culots de lampes sont réutilisés dans les filières de fabrication de divers produits neufs.

➔ **Les plastiques** (4%) ne sont pas recyclés à ce jour. Les volumes en jeu sont insuffisants pour la mise en place d'une filière économiquement viable. Ils sont souvent l'objet d'une valorisation énergétique (production d'énergie) par incinération.

➔ **Les poudres fluorescentes** (3%) recouvrant l'intérieur des tubes fluorescents et des lampes basse consommation sont recyclées pour en extraire les terres rares qui les composent.

➔ **Le mercure** (0,005%), présent en infime quantité, est contenu dans les poudres fluorescentes. Il est isolé pour être stocké de façon hermétique dans un lieu de stockage spécifique (CSDU).

LES LAMPES SE RECYCLENT A PLUS DE 90% LEUR POIDS

LES COMPOSANTS DEPOLUES ET RECYCLES

Poudres fluorescentes (3%)



Mercure neutralisé (0,0005%)



LES COMPOSANTS VALORISES ENERGETIQUEMENT

Plastiques et divers (4%)



LES COMPOSANTS RECYCLES

Verre (88%)



Métaux (5%)



LISTE DES DECHETERIES

Communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG)

- **Brignais** : Rue des Ronzières - 69530
 - Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 10h à 12h - 14h à 18h (du 01/03 au 31/10)
 - Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h (du 02/11 au 28/02)
 - Samedi : 8h30 à 12h30 - 14h à 18h

☎ 04 72 31 17 31

- **Chaponost** : ZI les Troques - 69630
 - Lundi, mercredi, vendredi : 15h à 18h
 - Mardi : 9h30 à 12h - 15h à 18h
 - Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

☎ 06 37.04.28.28

Communauté de communes du pays momantais (COPAMO)

- **Mornant** : Lieu dit "Le Jonan" - RD 63 - 69440
 - Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h
 - Samedi : 9h à 18h

☎ 04 78 48 70 93

- **St Didier S/ Riverie** : Lieu dit "les Bournières" - 69440
 - Lundi, mercredi, vendredi : 14h à 17h45
 - Samedi : 9h à 12h - 14h à 17h45

☎ 04 78 81 85 39

Communauté de communes du pays de l'Ozon (CCPO)

- **Chaponnay** : Rue du stade - 69970
 - Lundi, jeudi : 15h à 18h
 - Mercredi et samedi : 9h à 12h - 14 à 18h

☎ 06 20 91 03 44

- **St Symphorien d'Ozon** : ZI du Pontet - Rue J. Guesde - 69360
 - Lundi, mercredi, samedi : 9h à 12h - 14h à 18h
 - SVendredi : 15h à 18h

☎ 06 77 03 05 81

- **Sérézin du Rhône** : Chemin des Verchères - 69360
 - Lundi, mercredi : 14h à 18h
 - Samedi : 9h à 12h - 14 à 18h

☎ 06 07 22 08 88

- **Ternay** : 87 rue de Chassage - 69360
 - lundi et vendredi : 14 h à 18 h
 - mardi : 15 h à 18 h
 - jeudi : 9h à 12h
 - mercredi et samedi : 9 h 30 à 12 h - 14 h à 18 h

☎ 06 77 03 05 86